



Le 05 juillet 2017

La municipalité organise un centre de loisirs tous les mercredis pendant les périodes scolaires.

Ce centre fonctionne de 13h30 à 16h30.

Il est encadré par Jean-François Fourrier et Laurence Braem qui proposent des activités sportives et manuelles.

Une garderie vous est proposée de 16h30 à 18h30.

Les inscriptions se font à chaque période scolaire : de la rentrée aux vacances de la Toussaint, des vacances de la Toussaint aux vacances de Noël, des vacances de Noël aux vacances d'hiver, des vacances d'hiver aux vacances de printemps, des vacances de printemps aux grandes vacances.

Chaque période pour l'année scolaire 2017-2018 représente 6, 7 ou 9 semaines.

La tarification est la suivante:

- 5,70 € la semaine

Bénéficiaire de l'aide aux temps libres :

- 5,40 € la semaine

Les inscriptions se font obligatoirement par période.

Le bulletin d'inscription est à retourner en mairie **IMPERATIVEMENT** avant le 13 juillet 2017. Le règlement se fera à la Trésorerie de Beuvry après réception de l'avis des sommes à payer. Aucune inscription par mail ne sera prise en compte. **ATTENTION le centre de loisirs ne dispose que de 8 places pour les enfants de maternelle et de 12 places pour les enfants de primaire. Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée en mairie.**

07

Je souhaite inscrire mon enfant pour la période du 04 septembre au 20 octobre 2017.

NOM.....PRENOM.....

CLASSE.....

DATE.....Signature des parents.

Aucun enfant ne pourra être repris au centre de loisirs avant 16h30.